

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI**

**2 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 2 Juin, à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M.

Gilbert BLANGERO, Maire.

Membres en exercice : 13. Membres présents : 9. Membres votants : 10. dont Procuration : 1.

**Présents** : Gilbert BLANGERO (**Maire**), Jean Claude LABBE, Benoit GUERRERO, Philippe DUCASSE (**Adjoint**), François LENEUVEU, Jean-Philippe BAGUR, Julia LENEVEU, Pascal RUEL, Jérôme DESCHAMPS (**Conseillers Municipaux**).

**Absent avec délégation**: Fabrice REVUELTA (pouvoir donné à M. DESCHAMPS) .

**Absents** : Pascal MARTIN, Jean-Baptiste PAING, Nathalie CHARBONNIER

**Secrétaire de séance**: Philippe DUCASSE. Rédaction : Gilbert BLANGERO.



**ORDRE DU JOUR** :

Compte-rendu de la séance précédente : approbation et signatures.

**Délibérations:**

- 1/ vote des 3 taxes directes, modification taux taxe foncier non bâti
- 2/ modification de l'indice brut pour les indemnités de fonction ;

**Débat sur les divers devis:**

- Travaux de rénovation salle polyvalente
- Travaux sécurisation sur l'entrée de bourg sur RD 224
- Travaux de l'entrée de bourg, avec des aménagements de cheminements piétons
- Débat sur le projet du golf et la révision de la carte communale
- Débat sur la zone de détente de Bruhon
- Débat sur la proposition de Verdi pour une étude sur la faisabilité urbaine au centre bourg.

Point sur l'arrivée a St Pardon de la marche rose

Point sur le repas citoyen

Permanences élection du 11 juin et 18 juin

Annonces et questions diverses

En début de séance, Gilbert BLANGERO demande au Conseil d'ajouter une délibération à l'ordre du jour. Il s'agit de la modification des statuts du SISS.

### **1. Modification des statuts du SISS :**

Avec l'arrivée de la commune de Castillon de Castets au sein de la CDC du Sud Gironde, une modification des statuts du SISS est nécessaire.

**Nombre de votants POUR : 9.**

### **2. Vote des 3 taxes directes, modification taux taxe foncier non bâti :**

**Nombre de votants POUR : 8.**

**Nombre de votants CONTRE : 1.**

Benoit Guerreiro arrive après la délibération du vote des 3 taxes.

### **3. Modification de l'indice brut pour les indemnités de fonction :**

Gilbert BLANGERO présente au conseil le texte de modification de l'indice brut des indemnités de fonction des élus.

**Nombre de votants POUR : 8.**

**Nombre de votants CONTRE : 2.**

### **Travaux de rénovation salle polyvalente**

Suite au devis réalisé pour la rénovation de la salle des fêtes, Gilbert BLANGERO demande au Conseil s'il est d'accord pour effectuer les travaux pour un montant de 71 481,41 euros TTC.

François LENEVEU fait part au Conseil des nuisances sonores trop fréquentes lors des locations de la salle. De plus vu le montant de la rénovation, il demande s'il ne serait pas préférable d'allouer cette somme à d'autres travaux.

Jean-Philippe BAGUR propose de ne faire les locations qu'à des associations.

Gilbert BLANGERO soumet l'idée de se retirer si le Conseil en arrive à la fermeture de la salle des fêtes pour les locations aux habitants.

Gilbert BLANGERO propose de fixer un Conseil Municipal dédié à la réflexion du devenir de la salle.

### **Travaux sécurisation sur l'entrée de bourg sur RD 224**

Gilbert BLANGERO présente le projet réalisé par Mr ESCANDES Géomètre, pour un coût de 29 714,40 euros TTC.

Ce projet a pour but un élargissement de la chaussée en direction de Saint Loubert avec peinture au sol.

Gilbert BLANGERO propose la pose d'un radar pédagogique avec un branchement électrique. Voir avec le SDEEG, pour un chiffrage.

## **Travaux de l'entrée bourg, avec des aménagements de cheminements piétons**

Présentation du coût estimatif 112 681,32 euros TTC, voir si ces travaux sont vraiment nécessaires. Réflexion est faite pour réaliser un cheminement piéton de la RD 224 au centre bourg.

Gilbert BLANGERO fait part de la forte dégradation de la route menant au golf, voir s'il ne serait pas nécessaire d'effectuer des travaux sur cet accès en priorité. Un devis a été effectué pour le rattrapage des routes pour un montant de 51 242 euros TTC.

Gilbert BLANGERO présente les plans de financement pour les divers projets.

## **Révision carte communale**

Gilbert BLANGERO a présenté à la CDC le projet du golf le vote est prévu le lundi 12 juin. Le coût pour la révision de la carte communale est de 8540 euros HT

## **Zone détente Bruhon**

Mr DAVIDEC (architecte du projet du golf) se propose de nous réaliser un projet pour la zone de détente aux abords du lac au lieu dit Bruhon. Un nettoyage de ce terrain est à prévoir. Une réunion publique doit être réaliser pour une réflexion sur ce projet, date à fixer.

## **Proposition Verdi pour l'étude faisabilité centre bourg**

La société Verdi nous a réalisé un devis pour un montant de 4400 € HT (tarif en cours de négociation). Ce projet a pour but d'urbaniser le terrain se situant en face de la salle des fêtes.

**Nombre de votants POUR : 10.**

## **Marche rose**

Suite au refus de la commune de Saint Loubert, l'arrivée de la Marche Rose est prévue sur la commune de Saint Pardon de Conques le dimanche 8 octobre. Un terrain a été trouvé pour pouvoir stationner les voitures, terrain situé au lieu dit Graoua.

Une demande sera faite aux membres des associations pour participer à l'organisation de cette arrivée (sécurité, circulation, vin d'honneur...).

## **Repas citoyen**

Le repas citoyen est prévu le samedi 9 septembre 2017. Le groupe L'air de rien assurera l'animation.

## ❖ Annonces et questions diverses :

- Une personne a dégradé son véhicule (pneu+jante) sur la route du bas. Elle a envoyé un devis de réparation à la commune.
- Gilbert BLANGERO propose la replantation d'arbres sur le terrain des Proms, (chênes et châtaigniers). En association avec les écoles, des plants devront être réalisés.
- Le nouvel employé communal viendra une semaine au mois de juin en double avec Christian.
- La vitre de la salle des fêtes a été changée suite aux dégradations. Groupama nous a remboursé du montant payé.
- L'armoire réfrigérée a été livrée et installée à la salle des fêtes.
- Le défibrillateur a été mis en place en face de la mairie à côté du bureau du SIRP.
- Pascal RUEL demande s'il y aura une journée de nettoyage de la commune. Jérôme DESCHAMPS s'occupe de fixer une date et d'organiser la journée.

**La séance est levée vers 22H35.**